



## Libération immédiate de la défenseure des droits des femmes Yasaman Aryani !

M. Raïssi,

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes 2019, Yasaman Aryani, accompagnée de sa mère, a courageusement retiré son voile pour traverser un wagon de métro réservé aux femmes en distribuant des fleurs. Elle a confié son rêve d'un avenir où toutes les femmes auraient la liberté de choisir ce qu'elles portent et où elles pourraient marcher ensemble « *moi sans foulard et toi avec* ». Des instants filmés, dont la diffusion est devenue virale en mars 2019. Arrêtée quelques jours après la diffusion de cette vidéo, elle a été condamnée à 16 ans de prison en août 2019 pour « incitation à la corruption et prostitution ».

Début octobre 2019, Yasaman a passé 10 jours à l'isolement dans la section 2A de la prison d'Evin qui se trouve sous le contrôle des Gardiens de la révolution. Cette section est tristement connue pour les actes de tortures et d'autres mauvais traitements que subissent les détenues.

Cette peine cruelle infligée à Yasaman fait partie d'une campagne de répression plus large à l'encontre des femmes qui font campagne pacifiquement contre les lois discriminatoires en matière de port du voile obligatoire en Iran. Par conséquent, nous vous demandons :

- La libération immédiate de Yasaman et de sa mère et de tous les défenseurs des droits des femmes en Iran
- Dans l'attente de sa libération, de veiller à ce que Yasaman ne subisse aucune torture ou autres mauvais traitements
- Que son avocat et sa famille puissent avoir accès à Yasaman

	NOM, PRENOM	CODE POSTAL	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			